

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Travail de Bachelor** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.TB.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

15 ECTS

Le module TB englobe deux parties:
- une partie (TB1) consacrée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à TB2.
- une partie (TB2) consacrée à l'analyse des données, leur présentation et à la réalisation du document écrit.

Volée PT2021

Semestre de printemps 2023 :
semaines 8 à 22, vendredis
Semestre d'automne 2023 :
semaines 38 à 2 (2024), jeudis et vendredis

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

La partie "Élaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
- Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récolte de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument(s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
- Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche – problématique – questions de recherches – outils de récolte de données – éthique – écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

- Séminaires thématiques (participation obligatoire).
- Encadrement collectif et de groupe.
- Temps de travail personnel .

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Modalités d'évaluation du projet :

- Délai de dépôt du projet : le **vendredi 02 juin 2023** (semaine 22).
- En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard le **vendredi 25 août 2023** (semaine 34).
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :

- Délai de dépôt du travail de bachelor : **mardi 30 janvier 2024** (semaine 5). *En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.*
- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB dans un délai de huit semaines après la réception du protocole d'évaluation du TB. *En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.*

Modalités de répétition :

- En cas de non-validation du projet : les étudiant-es se réinscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.
- En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) : le module doit être répété. Les étudiant-es présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

En complément du descriptif module, le *Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (Edition 2023 - PT)* est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.hetsl.ch/>).

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

9 Bibliographie

Bibliographie :

- Se référer au *Catalogue des séminaires thématiques (semestres de printemps et d'automne 2023)*.
- Chaque séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

Titre des recherches :

Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées dans le cadre des séminaires qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/>.

10 Enseignants

Bovey Fanny
Charvoz Linda
Ciobanu Oana
Csupor Isabelle
Delay Christophe
Dimitrova Nevena
Franz Lucile
Gaberel Pascal Eric
Guerdat Ophélie
Guignard Michèle Laure
Henchoz Caroline
Leuba Marie
Magalhães de Almeida António
Masciulli Jung Aurélie
Pelizzari Alessandro
Pfleghard Saskia
Quercia Francesca
Tapparel Sophie
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire4
Vacataire5
Veyre Aline

Nom du responsable de module *

MAGALHÃES DE ALMEIDA António et MALATESTA Dominique

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle